



N° 2019-18 VOI

Mairie
3 rue du Nouveau Monde
14600 Honfleur-sur-Honfleur

ARRETE SUR LA CIRCULATION
CHEMIN DU CHATEAU D'EAU
4 juin 2019 / 14h-18h

Je soussigné, Dominique LE SAUVAGE, Maire de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 à L.2212-5, L.2213-2, L.2213-3 § 2213-6,
VU le Code de la Route, notamment en son article R 225,
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,
VU la demande de FOSELEV GIBERVILLE 02 31 78 38 64 au nom de CIRCET OUEST 76, pour la mise en place d'un camion bras de grue pour une prestation de levage pour accéder aux antennes situées sur le château d'eau

ARRETE

ARTICLE 1

Le **CHEMIN DU CHATEAU D'EAU** sera fermé à la circulation, le 4 juin de 14h à 18h.
Du carrefour avec le chemin des Hunières jusqu'au carrefour avec le chemin du bois et la route de Genneville

ARTICLE 2

L'accès des véhicules des riverains sera interdit pendant la durée de l'intervention,

ARTICLE 3

Des panneaux de circulation, renseignés du présent arrêté, seront mis en place par l'entreprise,

ARTICLE 4

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commissaire de Police,
Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
Le 03/06/2019
Le Maire, **Dominique LE SAUVAGE**

